FRANCHE-COMTE

La lettre de l'IRTS

n°1 • décembre 2013

Bulletin trimestriel d'information

Éditorial

J'introduis ce premier numéro de la lettre d'information de l'IRTS de Franche-Comté en tant que Directrice générale avec un grand plaisir et avec honneur.

Cette lettre clôture l'année 2013, une année forte en mutation pour l'IRTS et ouvre l'horizon de 2014.

« Il est grand temps de rallumer les étoiles » nous dit Guillaume Apollinaire.

Pour l'année 2014, je nous souhaite collectivement de rallumer les étoiles du projet, du partenariat, du développement de l'IRTS de Franche-Comté. Elles ne se sont jamais vraiment éteintes, mais peut être un peu étiolées. Souhaitons nous ensemble, responsables associatifs et de collectivités, professionnels en sites qualifiants, étudiants, stagiaires, partenaires et salariés permanents, de développer des projets motivants, innovants et réflexifs au service des travailleurs sociaux et de leur pratique et à terme, au service des personnes qui bénéficient des différentes prises en charges et modes d'accompagnement.

Cette période de crise majeure, tant sur le plan économique, social et environnemental nous permet de réfléchir à de nouvelles alternatives, de nouvelles propositions, à un nouveau projet de société. Le champ de l'économie sociale et solidaire s'organise, se structure et commence à faire poids. L'IRTS de Franche-Comté doit se positionner comme un acteur de ce renouveau, parce que notre mission première est de former les travailleurs sociaux et de ce fait, nous devons avoir foi en l'avenir d'une société qui permette à chacun de prendre sa place en tant qu'Homme debout et citoyen.

Je conclurai mes propos en souhaitant à chacun d'entre vous et à vos familles d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles vous apportent repos et convivialité.
Et n'oublions pas.... « il est grand temps de rallumer les étoiles ».

Bien à vous,

Virginie GRESSER,
Directrice générale de l'IRTS de Franche-Comté

Dans ce numéro

- Une rentrée dans la transversalité
- L'IRTS de Franche-Comté accueille sa nouvelle directrice générale
- Les rencontres régionales de la formation par alternance
- Les différentes voies d'accès à nos formations

Devenir un professionnel du social

L'IRTS de Franche-Comté ouvrira ses portes
et présentera
l'ensemble de ses activités

Le samedi
15 février 2014
de 10h00 à 16h30

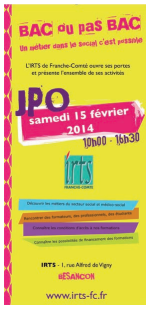

Journées d'étude - Conférences Inscriptions en ligne

Depuis septembre 2013, l'IRTS de Franche-Comté a mis en place un service d'inscription en ligne pour les différentes manifestations qu'il organise. L'objectif est double puisqu'il permet non seulement de simplifier les démarches des établissements pour l'inscription de leurs salariés mais également d'offrir une vue d'ensemble de la totalité des manifestations planifiées.

Pour vous inscrire rendez-vous sur le site de l'IRTS
www.irts-fc.fr
onglet animation

Que cette année 2014 soit une année de riche collaboration.
Nous vous présentons nos meilleurs vœux ainsi qu'à vos collaborateurs et vos proches.

EN BREF

Nouveauté VAE

Une démarche d'accompagnement VAE est désormais proposée pour l'obtention des diplômes d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Par ailleurs, le Pôle VAE répond à toute demande d'information concernant la démarche VAE et accompagne depuis 2005 tout candidat désirant faire valider les acquis de son expérience, en vue de l'acquisition d'un diplôme d'état dans le secteur social et médico-social du niveau V au niveau I : DEAVS, DEAMP, DEME, DETISF, DEASS, DE Conseiller en ESF, DEES, DEEJE, DEETS, CAFERUIS , DEMF, DEIS et CAFDES.
Le pôle VAE de l'IRTS est également labellisé Pôle Ressource Régional pour l'accompagnement du Dispositif de Soutien de Branche (UNIFAF). Depuis 2 ans, le pôle VAE a développé un partenariat avec le CNAM et mis en place un accompagnement spécifique des candidats souhaitant valider un diplôme CNAM.

Quelques résultats aux derniers jurys pour les candidats accompagnés par le pôle VAE de l'IRTS :
▪ DEES jury du 18 novembre 2013
Sur 10 candidats, 6 candidats ont eu une validation totale, 3 une validation partielle (2DC au moins) et 1 candidat n'a rien validé. Dans les candidats qui ont obtenu une validation totale, 4 relevaient du Dispositif de Soutien de Branche (UNIFAF)
▪ DEASS jury du 21 novembre 2013
Sur les 5 candidats qui se sont présentés, 4 ont obtenu une validation totale et un candidat a validé un seul DC.

Préparation aux concours de sélection Aide-Soignant Auxiliaire de Puériculture

Face aux demandes renouvelées et aux résultats probants, **nous proposons une nouvelle action de préparation pour les concours d'aide-soignante et d'auxiliaire de puériculture**. Les 82h de formation prévues se dérouleront de janvier à mars 2014.

La préparation aux sélections ES/ASS/EJE et ME rassemble depuis ce mois d'octobre et jusqu'en février prochain 40 personnes.
La préparation aux épreuves de sélection AMP/AVS aura lieu, comme l'an passé, de mars à mai 2014. L'an passé 65 personnes ont ainsi pu affiner leur projet professionnel et se présenter aux différents concours.

L'IRTS de Franche-Comté accueille sa nouvelle Directrice générale

Monsieur Louis CORNET, président de l'ARTS a eu le plaisir de présenter Madame Virginie GRESSER aux membres du conseil d'administration lors du CA du 16 octobre dernier.
Madame GRESSER a pris ses fonctions le 26 août, prête à assumer son poste pour la rentrée des étudiants et stagiaires en formation du travail social.
Bien que nouvelle arrivée dans la région, Madame GRESSER n'est pas tout à fait dépaysée. Alsacienne elle a vécu à Strasbourg jusqu'en 2003. Après un parcours professionnel diversifié (Enseignement, Service social, responsable de service hôtelier hospitalier, cadre en établissement médico-social), Madame GRESSER a entamé sa carrière dans la formation en travail social à l'Institut de travail social de Pau, pour trois ans plus tard assumer le même poste à l'IRTS de Poitou-Charentes à Poitiers avant d'assumer la fonction de Directrice générale adjointe en 2008 dans ce même IRTS. Aujourd'hui il s'agit pour elle de mettre toute son expérience au profit du développement de l'IRTS de Franche-Comté, établissement de formation en travail social de référence en Franche-Comté. L'IRTS doit selon Madame GRESSER, affirmer son ancrage territorial régional, développer son partenariat avec le secteur professionnel du travail social et les différents acteurs de l'action sociale de la Région et permettre aux étudiants-stagiaires d'investir leur parcours de formation grâce à des dynamiques pédagogiques réflexives permettant de concilier les apports théoriques et les expériences tant durant les temps de stage que durant les périodes de présence à l'IRTS.

« développer son partenariat avec le secteur professionnel du travail social et les différents acteurs de l'action sociale de la Région »

La pédagogie de « l'alternance intégrative » est un mode pédagogique spécifique de la formation en travail social. L'établissement de formation intègre la présence des professionnels dans toutes les étapes de la formation depuis les épreuves de sélection qui permettent d'accéder à la formation, aux accueil de stagiaires, l'intervention durant les temps de cours et la participation aux épreuves finales du diplôme. Sans l'engagement des employeurs et la participation active des professionnels de l'intervention sociale, les formations en travail social ne pourraient pas se dérouler dans de bonnes conditions. Ce travail se construit dans une dynamique partenariale dans laquelle chacun des partenaires y retrouve une plus-value. Pour l'IRTS une pédagogie interactive, une accroche avec les réalités professionnelles et une connaissance des besoins de formation diplômante et d'approfondissement des établissements. Pour le secteur professionnel la capacité par l'accueil de stagiaire, l'embauche d'apprentis ou de formation en situation d'emploi de préparer les professionnels de demain et de les intégrer dans leurs équipes, de participer à une réflexion pédagogique et de faire connaître les besoins en formations des professionnels, de prendre un peu de recul quant à leur pratique quotidienne. Finalement une pédagogie qui permet à chacun des acteurs d'être gagnant-gagnant.

Assistant de soins en gérontologie : un bilan de formation positif

La 3ème session de formation des assistants de soins en gérontologie vient de s'achever. Les 140 heures de formation ont été favorablement évaluées par 13 personnes pour le groupe du Haut Jura et 8 de Besançon. Les stagiaires ASG ont apprécié la richesse des interventions et la diversité des intervenants. Leur relation à la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés s'est enrichie, tout au long de leur parcours de formation. Les connaissances acquises ont transformé leurs pratiques professionnelles (plus d'humanitude, d'assurance, d'autres modes de communication…). Des idées comme la mise en place d'une plateforme d'échange a émergé. A l'issue de cette formation, ils pensent que cette formation pourrait se généraliser à d'autres professionnels.
Fort de ces encouragements, l'IRTS de Franche-Comté proposera donc une nouvelle session pour l'année 2014. (**Télécharger la plaquette**)

Nous proposons une réunion d'information le mardi 21 janvier à 17h30 dans les locaux de l'IRTS. Cette rencontre s'adresse aux responsables de structures, aux responsables formation et aux professionnels, (pour une demande délocalisée, nous vous invitons à envoyer un mail).

Joëlle LONCHAMPT, Coordinatrice de la formation
Mail : joelle.lonchampt@irts-fc.fr

Une rentrée dans la transversalité à l'IRTS de Franche Comté

Du 23 au 27 septembre 2013 s'est déroulée, dans l'amphithéâtre Ledoux, une semaine d'approches disciplinaires.
Celle-ci a pour objectif d'introduire aux disciplines de sciences humaines qui sous-tendent les formations en travail social et de sensibiliser les étudiant(e)/stagiaires aux spécificités et complémentarités des différents métiers du travail social.
Pour ce faire, il est proposé, tout au long de la semaine, aux promotions de 1ères années de niveaux 3 et 4 (Assistants de Service Social, Conseillers en Economie Sociale Familiale, Educateurs de Jeunes Enfants, Educateurs Techniques Spécialisés, Educateurs Spécialisés, Moniteurs Educateurs, Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale) des cours magistraux, des tables rondes avec des professionnels, des échanges en groupes transversaux et un débat conclusif le vendredi après-midi.
La journée du mercredi est dédiée à l'histoire de l'action sociale et des métiers qui la constituent, présentée avec brio et humour par Odile Fournier. Cette journée permet de regrouper les étudiants/stagiaires des formations AVS (Auxiliaire de vie sociale) et AMP (Aide médico-psychologique), de niveau V, aux formations déjà citées plus haut.
Les étudiant(e)s/stagiaires ont été invité(e)s à faire un maximum de liens entre les différentes interventions et les diverses actions de formation, tout au long de leurs cursus respectifs, afin d'appréhender de manière globale leurs formations.

« favoriser leur connaissance réciproque »

Leur permettre de se côtoyer, de réfléchir ensemble dès la rentrée, ne peut que favoriser leur connaissance réciproque, le développement d'une culture commune et initier un futur travail en équipe sur le terrain professionnel, en sachant que cette volonté de rencontre et d'élaboration collective se déclinera tout au long de leur cursus de formation.

Le CRD : un outil pour tous

Le Centre de ressources documentaire (CRD) rassemble plus de 24 000 ouvrages, revues, rapports et documents multimédia, dans les champs d'intervention de l'IRTS. Le fonds documentaire couvre les différents thèmes du travail social :
- Politique sociale et action sociale,
- Pratiques professionnelles,
- Famille,
- Handicap, Personnes âgées,
- Immigration,
- Petite enfance, enfance, adolescence…
- Psychiatrie et psychanalyse,
- Éducation,
- Droit,
- Sciences humaines,
- Gestion des établissements, Communication…

Une équipe de 3 personnes a pour mission d'accueillir les utilisateurs, de les accompagner dans leur recherche, et les former à la méthodologie de recherche documentaire.

Le CRD est accessible gratuitement aux étudiants, stagiaires et personnels de l'IRTS. **Les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux peuvent également bénéficier des services du CRD contre une adhésion de 23 €.**
Les prêts sont limités à 3 documents, pour une durée d'un mois (15 jours pour les DVD), contre dépôt d'un chèque de caution de 50 €.
Le CRD est ouvert les lundi, mardi, et mercredi de 9h00 à 17 h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 16h30.

Centre de ressources documentaires [CRD]
Tél. 03 81 41 61 41
Mail : crd@irts-fc.fr
Base documentaire www.irts-fc.fr:8080

Du côté de l'aire urbaine …

Maison des métiers de la ville
Crédit photographique : Claude NARDIN

La politique de l'IRTS et sa volonté d'affirmer sa dimension régionale se sont traduites par l'ouverture de l'antenne délocalisée de l'IRTS dans l'Aire Urbaine, Belfort, Montbéliard, Héricourt depuis décembre 2010.
Cette antenne, implantée au sein de la Maison des Métiers de la Ville gérée par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), s'adresse aux acteurs du développement social urbain. La maison héberge six structures, Trajectoire Formation, Trajectoire Ressources, Pôle d'Appui aux Associations du Pays de Montbéliard, Profession Sport Doubs – Territoire de Belfort, SAFC - DRJSCS, qui oeuvrent ensemble au service de l'accompagnement des acteurs du développement local.

Notre ambition est de marquer avec d'autres acteurs une présence sur le champ de la formation et de l'animation régionale et de renforcer les liens de proximité afin de répondre au mieux aux besoins et projets des établissements du secteur de l'intervention sociale et de leurs salariés.

AGENDA

• Jeudi 13 février
Journée d'étude
« La laïcité à l'épreuve du renouveau religieux »
IRTS de Franche-Comté

• Vendredi 14 février
Les vendredis de l'encadrement
Refaire de l'institution à l'heure de la désintitutionnalisation. Un nouvel enjeu pour les directeurs
IRTS de Franche-Comté

• Samedi 15 février
Journée portes ouvertes de l'IRTS de 10h00 à 16h30

• Vendredi 21 février
Journée d'étude
Les rencontres régionales de la formation par alternance
IRTS de Franche-Comté

• Mardi 18 mars
Journée d'étude
« La prison et après ...? »
La réinsertion et la prévention de la récidive en question
IRTS de Franche-Comté

• Mardi 18 février 2014
Conférence
« Le secret professionnel : quels champs d'application ? »
Montbéliard (IUT Belfort/Montbéliard)

• Lundi 31 mars 2014
Formation
« Troubles du comportement : l'expérience d'un savoir-faire comme fil conducteur pour travailler ensemble »
Maison des métiers de la ville, Montbéliard

• Jeudi 03 avril 2014
Journée d'étude
« Jeunesse et Errance »
Aire urbaine - lieu à définir

Contacts

IRTS de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny,
CS52107,
25051 Besançon Cedex
Tél. 03 81 41 61 00
Fax. 03 81 41 61 39
www.irts-fc.fr
irts-fc@irts-fc.fr

Les rencontres régionales de la formation par alternance
Le vendredi 21 février 2014

Cette journée collaborative destinée aux responsables institutionnels ouvre le programme des Rencontres Régionales de la Formation par Alternance qui se met en place au sein de l'IRTS de Franche-Comté. Il s'agit de proposer des temps de rencontre réguliers, pour contribuer, sites qualifiants et IRTS de Franche-Comté, à l'amélioration continue de l'alternance intégrative propre aux formations des travailleurs sociaux. Trois fois dans l'année, des espaces de co-construction seront organisés à partir des questionnements et des réalités des sites qualifiants, des étudiants et des cadres pédagogiques. La formation par l'alternance constitue une modalité de formation permettant de s'approcher au plus près de la construction des compétences. Cela suppose que l'alternance ne soit pas conçue comme une simple succession de lieux, et de moments théoriques et pratiques, mais que ces deux moments interagissent l'un sur l'autre et se nourrissent mutuellement ; on parle alors d'alternance intégrative.
Les différentes réformes des diplômes du travail social ont opéré des changements dans l'organisation et le déroulement des stages. Bien plus que des périodes d'application, les temps passés sur le site qualifiant sont de réels temps de formation. De ce fait, l'alternance exige « une organisation collective et une définition précise des tâches et des rôles des uns et des autres », un accompagnement méthodologique des apprenants, prenant en compte, à la fois les acquis expérientiels et les acquis théoriques.

Télécharger la plaquette

Parmi les différentes voies d'accès à nos formations

Nos formations sont aussi accessibles :
- **par la voie de l'apprentissage** (ES-CESF-ME),
- **par contrats d'Avenir** (y compris les formations d'une durée de 3 ans),
- **par contrats de professionnalisation** (pour les formations d'une durée maximum de 2 ans).

Autres voies d'accès à la formation en dehors des voies directes et la VAE : **le CIF CDI et CIF CDD (d'une durée d'un an) qui concernent principalement les formations de niveau V.**

Nos montages pédagogiques prévoient des semaines théorie/stages de 35 heures.

A noter que la première séquence de formation est d'une durée de 3 à 4 semaines maximum.

Il est important que les contrats prennent effet avant que les jeunes n'entrent en formation.

Le contrat d'avenir

Les premiers contrats d'Avenir intègrent déjà certaines filières (AMP18, ES, ME).

Qui peut en bénéficier ?
Jeunes âgés de 16 à 25 ans (Si le jeune est reconnu travailleur handicapé, la limite d'âge est portée à 30 ans),
Demandeurs d'emploi,
De niveau de formation niveau V (niveau bac),
En difficulté d'insertion dans la vie active.

Priorité d'accès
Sont prioritaires les jeunes domiciliés :
Dans une zone urbaine sensible (Zus),
Dans une zone de revitalisation rurale (ZRR),
Dans un département d'outre-mer, St Martin, St Barthélémy ou St Pierre-et-Miquelon.

Aide financière pour l'employeur
75 % du SMIC brut, si secteur non marchand, public ou associatif
(= 1 069,25 € temps plein) et exonération de certaines taxes ou cotisations sociales
47 % du SMIC brut, si secteur de l'insertion par l'activité économique
(= 670,06 € temps plein)
35 % du SMIC brut, si secteur marchand, industriel ou commercial
(= 498,98 € temps plein).
L'emploi d'Avenir fait exception à l'obligation de versement au salarié de l'indemnité de précarité en cas de fin de contrat à durée déterminée.

Le contrat d'apprentissage

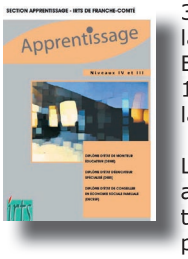

3 filières sont accessibles par la voie de l'apprentissage : ES-CESF et ME qui totalisent 17 apprentis pour l'année scolaire 2013/2014.

La Région attribue une prime aux employeurs francs-comtois d'apprentis du secteur privé et du secteur relevant de la Fonction publique territoriale.

Télécharger notre plaquette apprentissage

Directrice de la publication : Virginie GRESSER
Comité de rédaction : Personnel IRTS De Franche-Comté
Photos et visuels : Service communication - IRTS de Franche-Comté, Fotolia.com, MMV